

**Démarrage de l'«initiative fédérale sur l'épargne-logement» avec volet d'épargne-logement-énergie pour le financement de travaux visant à réaliser des économies d'énergie:**

## **L'épargne-logement génère annuellement plus de 3 milliards de francs d'investissements pour l'industrie de la construction**

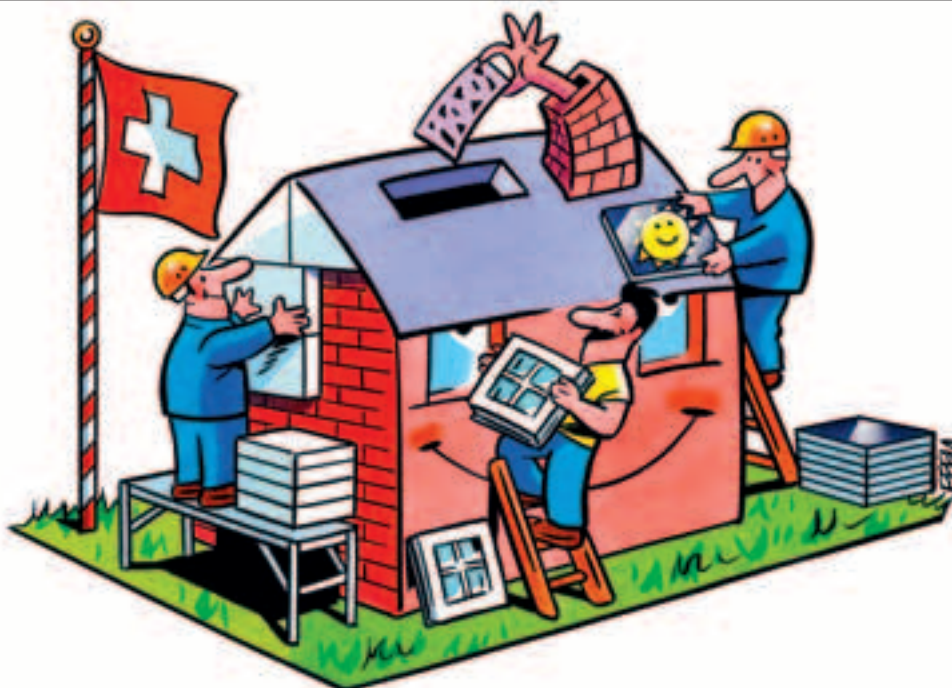
*par Hans Rudolf Gysin, conseiller national, directeur de la Wirtschaftskammer de Bâle-Campagne et principal initiateur de l'initiative sur l'épargne-logement*

**Annoncée en juillet 2006, la collecte de signatures pour l'«initiative sur l'épargne-logement» vient de démarrer. Outre le traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement pour les nouveaux propriétaires de leur logement, cette initiative se veut aussi résolument novatrice en instaurant une forme d'«épargne-logement-énergie» à l'intention des propriétaires désireux d'investir dans leur logement pour réaliser des économies d'énergie. Sur un plan national, l'initiative doit générer un volume annuel supplémentaire d'investissements de plus de 3 milliards de francs pour l'industrie de la construction.**

Dans de nombreux pays européens, l'épargne-logement, c'est-à-dire la constitution d'un capital fiscalement privilégié pour acquérir son logement, est une forme prati-

quée avec succès depuis longtemps en matière de promotion économique et d'accès à la propriété. C'est en l'occurrence une raison importante qui explique pour-

quoi, dans les pays voisins, le taux des propriétaires de leur logement est nettement plus élevé qu'en Suisse où il s'établit actuellement à 35% environ.



L'initiative populaire bénéficiant d'un très large soutien doit permettre de poser les bases juridiques d'une épargne-logement fiscalement privilégiée. Conformément au modèle du canton de Bâle-Campagne, l'épargne-logement pour le premier acquéreur d'un logement ainsi que l'épargne-logement-énergie doivent être encouragées. Si elle est acceptée, l'initiative devrait générer un volume supplémentaire annuel d'investissement de l'ordre de 3 milliards de francs pour l'industrie de la construction.

Caricature: Wirtschaftskammer du canton de Bâle-Campagne

## Le modèle à succès de Bâle-Campagne – depuis 15 ans

Dans notre pays, seul le canton de Bâle-Campagne connaît un modèle d'épargne-logement fiscalement privilégié. Ce canton a introduit cette forme promotionnelle d'accès à la propriété de son logement en 1992 – avec beaucoup de succès d'ailleurs

### Fonctionnement de l'épargne-logement

(Base: «initiative fédérale sur l'épargne-logement»)

#### Epargne-logement pour accéder à la propriété de son logement

- Les épargnants peuvent verser sur un compte d'épargne-logement jusqu'à CHF 15 000.– (CHF 30 000.– pour les couples) exonérés d'impôt par année pendant 10 ans au maximum
- Le capital d'épargne-logement doit être utilisé pour acquérir un logement 12 ans au plus tard après le premier versement sur le compte d'épargne-logement, sans quoi il est imposé fiscalement.

#### Epargne-logement-énergie pour le propriétaire d'un logement

- Les épargnants peuvent verser sur un compte d'épargne-logement-énergie jusqu'à CHF 5000.– (CHF 10 000.– pour les couples) exonérés d'impôt par année pendant 10 ans au maximum
- Le capital d'épargne-logement doit être utilisé pour financer des mesures d'économie d'énergie et de protection de l'environnement dans son propre logement 12 ans au plus tard après le premier versement sur le compte d'épargne-logement-énergie, sans quoi il est imposé fiscalement.

Les épargnants profitent

- d'un taux fiscal réduit, car le capital annuel épargné est déduit du revenu imposable
- d'intérêts plus élevés et de primes supplémentaires de la banque d'épargne-logement
- de primes cantonales d'encouragement à l'épargne-logement exonérées d'impôt
- de primes cantonales d'encouragement à l'épargne-logement-énergie exonérées d'impôt
- d'un plus faible coût de l'énergie grâce à une consommation moindre après exécution des travaux d'assainissement

puisque quelque 6000 ménages domiciliés dans le canton ont pu acquérir leur logement au cours des 15 dernières années. Dans le canton de Bâle-Campagne, le taux des propriétaires de leur logement a entre-temps progressé de 37 % à peine à 41,5 % aujourd'hui.

Autre constatation étonnante, l'épargne-logement n'est pas sollicitée prioritairement par des ménages à haut revenu, mais plutôt par des épargnants de la catégorie moyenne ou inférieure. Le revenu annuel imposable d'un ménage moyen domicilié dans le canton de Bâle-Campagne et désireux de mettre en œuvre un plan d'épargne-logement n'est par exemple «que» de 56'000 francs environ. La critique formulée par la gauche politique surtout selon laquelle l'épargne-logement ne serait qu'un «cadeau fiscal» occulte en faveur des riches est donc balayée.

#### Puissant effet promotionnel pour l'industrie de la construction

Un autre atout important s'ajoute à cela: conformément à une étude\* scientifique, il s'avère que l'épargne-logement se traduit par un effet de promotion économique. L'étude fait notamment ressortir que, dans le canton de Bâle-Campagne, l'épargne-logement génère une valeur ajoutée annuelle d'env. 40 millions de francs, et cela principalement dans l'industrie régionale de la construction. Le bénéfice économique global est en l'occurrence de l'ordre de 70 millions de francs par année.

Le fisc en profite également puisque les moins-perçus fiscaux et les primes cantonales d'épargne-logement lui «coûtent» certes globalement environ 5 millions de francs par année – mais l'accroissement des activités économiques fait ensuite refluer, avec un certain recul bien sûr, plus de 6 millions de francs dans les caisses cantonales et communales.

On peut s'étonner que l'épargne-logement n'ait pas réussi à s'imposer depuis longtemps déjà en Suisse, d'autant plus que la Constitution fédérale encourage explicitement l'accès à la propriété de son logement. Les raisons sont avant tout politiques, mais aussi fiscales. D'une part, la gauche politique surtout invoque un «traitement de faveur injuste» accordé à certains citoyens (*voir ci-devant*). D'autre part, les autorités fiscales des cantons craignent des moins-perçus fiscaux, quand bien même ceux-ci s'inscrivent à court terme dans un cadre comparativement très modeste et se révèlent même profitables avec des recettes majorées à moyen terme (*voir ci-devant*).

#### Voie politique difficile

Jusqu'ici, différentes démarches entreprises pour introduire le modèle d'épargne-

### Coprésidence du Comité d'initiative

Hans Rudolf Gysin, conseiller national, Président de l'Association des propriétaires fonciers de Bâle-Campagne (présidence); Caspar Baader, conseiller national, Président du groupe de l'Union démocratique du centre UDC; Adrian Ballmer, conseiller d'Etat, chef de la direction des finances de Bâle-Campagne; Christophe Darbellay, conseiller national, Président du Parti démocrate-chrétien PDC suisse; Charles Favre, conseiller national, représentant du Comité d'initiative en Suisse romande; Walter Jermann, conseiller national, membre du Conseil économique de Bâle-Campagne; Robert Keller, conseiller national, Président de constructionsuisse; Ueli Maurer, conseiller national, Président de l'UDC suisse; Fulvio Pelli, conseiller national, Président du Parti radical-démocratique suisse; Pierre Triponez, conseiller national, Directeur de l'Union suisse des arts et métiers USAM.

logement du canton de Bâle-Campagne à l'échelon national ont échoué. Le paquet fiscal rejeté en bloc à une majorité de deux tiers en mai 2004 incluait par exemple un modèle d'épargne-logement à caractère obligatoire pour la Confédération et l'ensemble des cantons – rejet nullement imputable au modèle d'épargne-logement comme certains le suggèrent à nouveau aujourd'hui.

Du fait de ce rejet, le canton de Bâle-Campagne s'est naturellement retrouvé dans une situation délicate avec son modèle d'épargne-logement; la législation en matière d'harmonisation fiscale interdit en effet les privilèges fiscaux dans toute la Suisse, par exemple à travers l'épargne-logement. A l'issue de la votation relative au paquet fiscal, différentes interpellations parlementaires ont été déposées.

#### «Epargne-logement-énergie», une véritable innovation

En été 2006, la situation a incité un comité au bénéfice d'un large soutien, comité constitué par des propriétaires, mais aussi par des PME et différents milieux économiques, à rédiger et déposer une initiative fédérale d'épargne-logement basée, pour ses caractéristiques principales, sur le modèle

\* «Bausparen im Kanton Baselstadt» (L'épargne-logement dans le canton de Bâle-Campagne), par Rainer Füg et le Professeur Tobias Studer, 2005, éditeur: Schweiz. Gesellschaft zur Förderung des Bausparens / Société suisse pour la promotion de l'épargne-logement (SGFB), Liestal, info@bausparen-schweiz.ch

d'épargne-logement du canton de Bâle-Campagne.

Une nouveauté essentielle réside toutefois dans le principe d'une introduction volontaire et d'une possibilité pour les cantons d'aménager les détails. Dans le contexte de l'élaboration de cette «initiative fédérale sur l'épargne-logement», une autre nouveauté essentielle a fait son apparition en ce sens qu'il est également prévu, parallèlement à l'épargne-logement pour le premier acquéreur de son logement et probablement pour la première fois en Europe, d'introduire une «épargne-logement-énergie» pour le propriétaire d'un logement.

### Enorme potentiel d'économie d'énergie et d'investissement

Cette forme entièrement nouvelle d'épargne-logement permet également aux propriétaires de longue date de leur logement, de constituer un capital défiscalisé qui sera ensuite utilisé pour investir dans des travaux d'assainissement de leur propre logement en vue de réaliser des économies d'énergie. Le potentiel d'investissement en cas d'introduction nationale de l'épargne-logement

devrait en l'occurrence nettement dépasser le chiffre annuel de 3 milliards de francs.

Dans notre pays, on constate au contraire d'énormes besoins à couvrir et donc un énorme potentiel d'économie d'énergie et d'investissement qui, à travers une «épargne-logement-énergie», n'est pas compliqué et doit surtout s'utiliser durablement. En effet, moins de la moitié des maisons d'habitation construites en Suisse avant 1980 ont jusqu'ici été assainies technico-énergétiquement!

### Large soutien des milieux politiques et économiques

L'initiative fédérale sur l'épargne-logement avec volet d'épargne-logement-énergie a officiellement démarré au début du mois d'avril. Entre-temps, la collecte de signatures a débuté sur une large base dans différents cantons. Il est intéressant de relever que cette initiative a trouvé un très large soutien politique: outre l'Association suisse des propriétaires fonciers (APF) des politiciens fédéraux de renom (*coprésidence: voir encadré*), des représentants de l'économie

et des organisations de PME – notamment l'association faïtière «constructionsuisse», la Société Suisse des Entrepreneurs SSE et l'Union suisse des arts et métiers USAM – ainsi que des personnalités des milieux économiques et politiques de différents cantons soutiennent l'initiative. On soulignera en l'occurrence que les présidents des trois partis bourgeois nationaux soutiennent aussi activement l'initiative.

Pour de plus amples informations, prière de consulter le site [www.bausparen.ch](http://www.bausparen.ch)

### Initiative jumelle

L'Association suisse des propriétaires fonciers (APF) va également déposer une initiative populaire relative à l'épargne-logement. Principale différence par rapport au modèle de Bâle-Campagne fondé sur une reprise facultative par les cantons, l'initiative de l'APF prévoit d'obliger la Confédération et les cantons à permettre une épargne-logement et ne contient pas de volet énergie.

## Transfert de savoir dans le cadre d'une rencontre avec des parlementaires organisée par constructionsuisse

### L'efficacité énergétique en point de mire de l'industrie de la construction

**La participation d'une quarantaine de conseillers nationaux, conseillers aux Etats et autres représentants de premier plan des autorités et des associations à une rencontre organisée par constructionsuisse au début du mois de juin pour débattre du problème de l'efficacité énergétique dans un bâtiment atteste de l'énorme intérêt porté par les milieux politiques à cette thématique.**

Approximativement la moitié de l'énergie consommée l'est dans des bâtiments, alors que 60 % des combustibles utilisés sont



Robert Keller, Président de *constructionsuisse*, salue les nombreux parlementaires et invités qui ont fait le déplacement.

à des fins de chauffage. En l'occurrence, nous avons recours pour deux tiers à des supports énergétiques fossiles, ce qui implique d'énormes défis pour tous les intervenants de l'industrie suisse de la construction, mais recèle aussi un énorme potentiel commercial pour eux.

En qualité de Président de *constructionsuisse*, Robert Keller, conseiller national, a eu le plaisir d'accueillir les invités d'un échange de vues extrêmement enrichissant. Il a sou-

ligné que l'industrie de la construction prenait la question de l'énergie très au sérieux. L'objectif doit consister à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dans le monde entier.

### Des améliorations énergétiques comme développement durable

Dans le cadre de cette rencontre, Peter Richner, chef du département de génie civil et mécanique de l'Empa, a montré, sous l'angle de la recherche, à quel point il était indispensable de faire subir une cure de fitness énergétique au parc immobilier suisse. Dans un feu d'idées et d'exemples,



Peter Richner, chef du département de génie civil et mécanique de l'Empa

il a présenté le «state of the art» du bâtiment. Pour réaliser de nouveaux bâtiments, on dispose aujourd'hui déjà de diverses technologies parfaitement commercialisables



Rudolf Steiner, conseiller national et Président de l'Association suisse des propriétaires fonciers (APF)

qui garantissent des valeurs énergétiques nettement inférieures à celles exigées.

En se basant sur le nouveau forum Chriesbach de l'EAWAG à Dübendorf, Richner a présenté un exemple concret caractérisé par des valeurs caractéristiques vraiment impressionnantes. Le constat de Richner selon lequel «de nouveaux bâtiments dotés de systèmes actifs de chauffage et de réfrigération sont mal conçus et

ne correspondent pas à l'état actuel de la technique» a été controversé, quand bien même le conférencier s'est exprimé en précisant que ses commentaires s'appliquaient exclusivement à des bâtiments commerciaux qui se distinguent par une consommation d'eau chaude nettement plus faible que celle de bâtiments d'habitation.



Rolf Hegetschweiler, conseiller national et membre du Comité directeur de l'APF

En matière de technique thermique solaire, 40 watts par habitant sont installés en Suisse, contre 200 watts en Autriche; cette dissimilitude notable est assez surprenante, car la durée d'ensoleillement n'est guère différente. La croissance annuelle du marché est de l'ordre de 20 à 30 %.

### Cible énergétique des propriétaires immobiliers

Dans un contexte immobilier vieillissant, la Suisse est appelée à assainir quelque deux millions de logements au cours de ces prochaines années, cela en améliorant par ailleurs leur qualité résidentielle moyennant l'application de standards énergétiques.

Cet assainissement place les propriétaires immobiliers devant d'énormes défis, comme l'ont expliqué *Rudolf Steiner*, conseiller national, Président de l'HEV, et *Rolf Hegetschweiler*, conseiller national, membre du Comité de l'APF, dans le cadre de la rencontre organisée par *constructionuisse*. Ils ont rappelé que 70 % des biens immobiliers et 60 % des appartements appartiennent à des particuliers. Ceux-ci cherchent par conséquent à éviter des charges fiscales qui seraient préjudiciables à leurs intérêts et plaident en faveur d'un centime climatique pour encourager le programme bâtiments et améliorer le droit du bail à loyer en matière d'assainissements énergétiques.

Concernant la taxe CO<sub>2</sub>, Hegetschweiler constate que le prix de l'huile de chauffage va probablement renchérir de 6 centimes par litre à partir de 2009 et de 9 centimes



Charles Weinmann, expert en énergie de la Société suisse des ingénieurs et des architectes SIA

à partir de 2010. Une taxe incitative subordonnée au respect d'un programme d'abaissement de la consommation a été introduite.

### Des planificateurs et des intervenants responsables

*Charles Weinmann* a présenté les quatre thèses de la Société suisse des ingénieurs et des architectes SIA relatives à l'efficacité énergétique en adoptant la position des planificateurs qui endossent une grande



Emil Weiss, Président central de l'Union Suisse du Métal USM

responsabilité au niveau de l'optimisation énergétique de bâtiments. Les maîtres d'ouvrage, les investisseurs et les utilisateurs réclament une plus grande transparence.

*Emil Weiss*, Président central de l'Union Suisse du Métal USM, a présenté d'une manière magistrale comment transposer le problème de l'efficacité énergétique dans la pratique moyennant des façades basées sur des concepts intégraux. Une bonne isolation thermique assure un meilleur confort et permet de réaliser des économies d'énergie. Il existe un gros potentiel pour des fenêtres et des façades nécessitant un assainissement.

CM

## Assemblée plénière de printemps à l'Ecole d'ingénieurs de Bienne

**L'Assemblée plénière de printemps de *constructionuisse* s'est déroulée sous d'excellents auspices à Bienne, et plus précisément à la Haute école spécialisée bernoise, architecture, bois et génie civil, en présence de nombreux délégués des quelque soixante associations membres.**

Dans son allocution de bienvenue, le Président Robert Keller a d'une part signalé un exercice 2006 très réjouissant quant au volume de construction réalisé, et d'autre part relevé que l'année 2007 avait débuté sous d'excellents auspices et se présentait très bien dans son ensemble.

Après le règlement sans encombre de différentes affaires statutaires, les délégués ont pu traiter de divers dossiers professionnels importants.

Cinq ans après la clôture de l'Expo 02, le maire de Bienne et conseiller national *Hans Stöckli* a pu tirer un bilan positif des effets durables de ce grand événement national. Il a fait état avec enthousiasme d'un enrichissement sur toute la ligne pour

la Ville de Bienne à travers les mesures initiées pour cette grande manifestation dans l'optique de l'avenir. Il a aussi évoqué une durabilité architectonique qui s'est manifestée par le truchement d'une mise à profit écologiquement irréprochable et d'une élimination intégrale d'anciennes structures devenues obsolètes. Le maire a souligné avec satisfaction l'importance de l'Expo dans son rôle de moteur du développement biennois.

### Où en est-on avec le groupe de travail LMP?

Dans le cadre de l'assemblée plénière de printemps, Max Studer, Président du groupe de travail LMP de *constructionuisse*, a informé les délégués sur l'état actuel de la révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), révision qui traîne en longueur. Cette loi intéresse tout particulièrement l'industrie de la construction. Tant l'exposé du président que diverses interventions survenues en cours de discussion ont fait res-

sortir que l'on ne comprend pas pourquoi l'industrie de la construction n'a pas été associée plus étroitement aux travaux de révision. Aujourd'hui, le groupe de travail LMP est parvenu à établir un dialogue permanent et à procéder à un échange de vues régulier avec l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL). Dans le cadre des discussions engagées, il a par exemple été possible de procéder à certaines adaptations du projet de loi.

Les délégués ont pu se familiariser avec le programme de formation de la Haute école spécialisée bernoise ainsi que les activités de son département de recherche et de développement résolument axé sur la pratique en écoutant les propos de Heinz Müller, son directeur. Le programme d'études en architecture, bois et génie civil se répartit entre les sites de Berthoud et Bienne. Les études en architecture et en génie civil peuvent s'achever avec le grade de Bachelor ou de Master of Arts BFH.

CM

## Analyse de la situation en juin

# Des indicateurs toujours au vert – perspectives stables

**En lieu et place du creux attendu cette année dans l'industrie de la construction, une évolution positive se dessine pour 2007 sur fond de bonne situation conjoncturelle. Cette constatation s'applique aussi bien au secteur de la planification et de l'exécution qu'à celui de la construction de logements notamment qui, grâce à son évolution dynamique, pourrait également constituer une bonne surprise en 2007.**

Conformément au baromètre du Centre de recherches conjoncturelles KOF, l'indicateur de l'industrie de la construction continue d'être au vert. Le secteur de la construction de logements pointe au maximum, contrairement au fléchissement encore redouté en début d'année. Avec une demande en logements toujours bonne, les activités dans ce domaine connaissent un boom et le sommet de la courbe ne devrait être atteint que dans le courant de l'année. Pour 2007 et comparativement à l'année précédente avec 41 700 nouveaux logements, l'Office fédéral du logement OFL s'attend à nouveau à une légère progression du chiffre de production.

### Carnets de commandes bien remplis dans les bureaux d'études

Le secteur de la planification a entamé l'année courante avec beaucoup d'élan. Presque tous les bureaux d'études qualifient la

peu plus calme, constate la SIA conformément aux résultats de son enquête.

### Augmentation réjouissante du chiffre d'affaires

En plus d'indicateurs favorables relativement aux commandes enregistrées, aux réserves de travail et aux projets de construction la branche de la construction a profité de conditions météorologiques optimales pendant le premier trimestre. Le bâtiment et le génie civil ont ainsi pu afficher une augmentation réjouissante de leur chiffre d'affaires. Conformément aux statistiques trimestrielles de la Société Suisse des Entrepreneurs SSE, les chiffres d'affaires nominaux de l'industrie du bâtiment pendant le premier trimestre 2007 enregistrent, avec 3,3 milliards de francs, une progression de 14,6 % par rapport au trimestre de l'année précédente.

Le secteur privé est à l'origine de cette évolution positive du premier trimestre. Le secteur de la construction de logements s'est révélé extrêmement performant. Selon la SSE, les nouvelles commandes enregistrées dans ce domaine n'ont que légèrement augmenté. Les chiffres d'affaires réalisés dans le secteur de la construction industrielle soulignent la bonne situation conjoncturelle actuelle, secteur dans lequel on n'avait plus réalisé des chiffres pareils depuis 2002.

Selon les statistiques trimestrielles de la SSE, un coup d'œil sur les projets de construction annoncés (en léger recul) et les réserves de travail pour le deuxième trimestre 2007 permettent de constater que la conjoncture favorable actuelle se maintiendra encore quelques mois.

### Second œuvre et techniques du bâtiment

L'ambiance économique positive déteint également sur les secteurs du second œuvre et des techniques du bâtiment. Selon les évaluations du KOF pour le premier trimestre 2007, la tendance à la hausse de l'année dernière se poursuit comme précédemment. A plusieurs reprises, on a déjà fait allusion, l'année dernière, à une possible consolidation dans le secteur des nouveaux bâtiments. Selon les constatations de suissetec, une pareille consolidation semble effectivement se dessiner dans différents secteurs.

Dans les secteurs *du sanitaire, du chauffage et de la climatisation*, tous les indicateurs sont au vert. Selon suissetec, la même tendance se dessine également pour le premier trimestre de l'année en cours, comme on a déjà pu l'observer sous une forme plus ou moins marquée depuis 2001 déjà. L'évolution de la marche des affaires déjà observée durant le quatrième trimestre 2006 semble se confirmer et se diriger présentement vers un maximum absolu.

Selon suissetec, la rupture ponctuelle constatée au niveau des nouvelles commandes enregistrées dans les secteurs du chauffage et de la climatisation est principalement imputable à la douceur printanière.

Dans le *secteur des techniques du bâtiment*, les prévisions sont légèrement orientées à la baisse pour la marche des affaires, mais sont nettement positives par rapport à l'année dernière. Selon les indications fournies par l'Association Suisse des Toitures et Façades ASTF, les nouvelles commandes enregistrées ont nettement progressé comparativement au quatrième trimestre 2006.

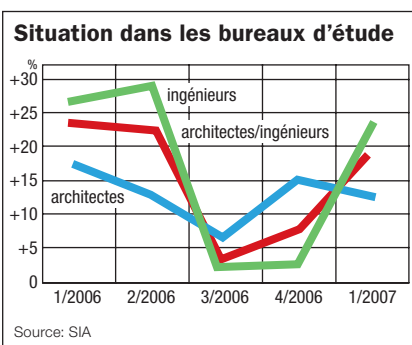
Dans le *secteur des installations électriques*, on constate des chiffres à la hausse pour le premier trimestre 2007 après un léger recul saisonnier des résultats à la fin de l'année 2006. Les chiffres reflètent la bonne situation économique actuelle. L'ambiance positive se manifeste surtout à travers l'analyse de la marche des affaires par les entrepreneurs.

Dans le *secteur de la menuiserie*, la productivité et l'état des carnets de commandes ont à nouveau enregistré une amélioration. L'importance des carnets de commandes ne peut toutefois pas se mesurer à l'aune du premier trimestre de l'année dernière. Comparativement au deuxième semestre de l'année dernière, la marche des affaires n'enregistre en effet pas d'amélioration.

A long terme, le *secteur des revêtements de sols, parois et plafonds* vise certes des résultats supérieurs à la moyenne, mais qui devraient être encore meilleurs étant donné la conjoncture générale.

Dans les secteurs de la *construction métallique et en acier* les carnets de commandes et les nouveaux ordres ont évolué d'une manière très positive – en profitant naturellement de conditions météorologiques printanières chaudes.

CM

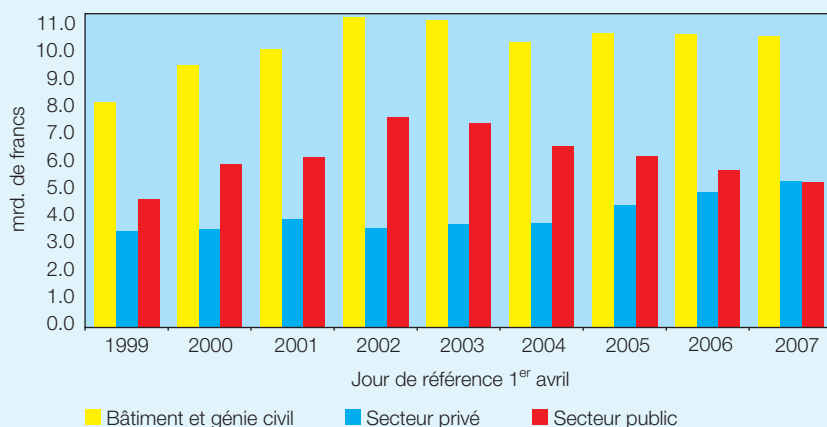


marche de leurs affaires de bonne ou satisfaisante au minimum. Pour maîtriser leurs carnets de commandes, différentes entreprises envisagent une fois de plus d'engager de nouveaux collaborateurs. Conformément aux résultats de l'enquête réalisée par le Centre de recherches conjoncturelles KOF-EPF sur mandat de la Société suisse des ingénieurs et des architectes SIA, ce sont principalement les grands bureaux qui profitent de cet essor. Par rapport aux investissements de construction consentis – et comme au cours des trimestres précédents –, la construction de bâtiments industriels et commerciaux se porte particulièrement bien, alors que les secteurs de la construction de logements et des travaux publics n'ont connu qu'une très légère progression. Pour les bureaux d'études, la situation a pris une tournure un

# Baromètre conjoncturel de la construction juin 2007

Chiffres-indices de l'industrie de la construction	1 <sup>er</sup> trim. 2006	2 <sup>e</sup> trim. 2006	3 <sup>e</sup> trim. 2006	4 <sup>e</sup> trim. 2006	1 <sup>er</sup> trim. 2007	1 <sup>er</sup> trim. 2006	2 <sup>e</sup> trim. 2006	3 <sup>e</sup> trim. 2006	4 <sup>e</sup> trim. 2006	1 <sup>er</sup> trim. 2007
<b>Planification (KOF/SIA)</b>	<b>Estimation marche actuelle des affaires<sup>1</sup></b>					<b>Estimation marche des affaires dans 6 mois<sup>1</sup></b>				
Total	28	30	37	35	40	15	11	5	12	11
- Bureaux d'architectes	31	34	35	33	37	20	14	10	16	15
- Bureaux d'ingénieurs	26	29	38	37	43	11	9	1	10	9
<b>Secteur principal de la construction (SSE)</b>	<b>Marche actuelle des affaires (activité)<sup>2</sup></b>					<b>Carnet de commandes<sup>3</sup></b>				
Total	12	2	2	1	15	±0	-4	-6	-11	2
- Bâtiment	6	-2	5	2	17	6	5	4	1	-1
Construction de logements	6	-1	3	-1	21	14	6	1	-3	-2
Autres secteurs du bâtiment (en particulier constructions de l'économie)	2	-4	15	21	18	2	12	27	23	4
- Génie civil	21	8	-2	-1	11	-5	-9	-13	-20	4
- Secteur public	23	9	-5	-8	2	-8	-10	-14	-21	-4
- Secteur privé	5	-1	6	7	23	11	6	6	3	8
<b>Second-œuvre et techniques du bâtiment</b>	<b>Estimation marche des affaires actuelle<sup>1</sup></b>					<b>Durée des réserves de travail en mois</b>				
	1.4. 2006	1.6. 2006	1.10. 2006	1.1. 2007	1.4. 2007	1.4. 2006	1.6. 2006	1.10. 2006	1.1. 2007	1.4. 2007
Revêtements de sols, de parois et de dalles (ISP)	-4.0	10.0	15.5	75.0	19.5	3.5	4.0	3.0	4.5	3.0
Installations sanitaires (suissetec)	28.0	39.5	35.0	34.0	40.0	5.5	4.5	4.5	4.5	5.0
Entreprises de chauffage (suissetec)	32.0	32.5	72.5	53.0	59.5	5.5	5.5	5.0	5.5	5.5
Toitures et façades (ASTF)	4.5	57.0	64.5	44.5	40.0	3.5	3.5	3.0	3.5	3.5
Installateurs-électriciens (USIE)	56.5	73.0	70.5	18.0	85.5	3.5	3.5	4.0	3.5	4.0
Peinture et plâtrerie	33.5	44.0	23.5	28.5	43.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
<b>Industrie</b>	<b>Variation de la situation de rendement<sup>1</sup></b>					<b>Durée des réserves de travail en mois</b>				
Construction métallique (USM)	-10.5	29.5	33.5	47.0	-3.0	4.5	4.0	4.0	4.0	4.5
Entreprises de menuiserie (VSSM)	2.5	-8.0	-14.0	10.5	14.0	4.5	3.0	2.5	2.5	3.0
<b>Production et négoce</b>	<b>Livraisons de ciment CH et variations en % par rap. au trimestre de l'année précédente</b>									
Association suisse de l'industrie du ciment (cemsuisse)	1 <sup>er</sup> trimestre 2006	2 <sup>e</sup> trimestre 2006	3 <sup>e</sup> trimestre 2006	4 <sup>e</sup> trimestre 2006	1 <sup>er</sup> trimestre 2007					
Livraisons en tonnes	791'779	1'186'799	1'155'953	1'096'763	876'189					
Variat. en % par rapport au trimestre de l'année précédente	+3,2	-7,3	-1,5	+4,8	+10,7					

## Réserves de travail



Source: Société Suisse des Entrepreneurs

<sup>1</sup> Différence entre les parts de réponses positives et négatives en %

<sup>2</sup> Chiffres d'affaires nominaux en CHF, variation en % par rapport au trimestre de l'année précédente

<sup>3</sup> Réserves de travail en valeur nominale en CHF, à la fin du trimestre, variation en % par rapport au trimestre de l'année précédente

Publication:	secrétariat de constructionsuisse Weinbergstrasse 55, 8035 Zurich Tél. 043 268 30 40, fax 043 268 30 44 www.constructionsuisse.ch info@bauenschweiz.ch
Président:	Robert Keller, Pfäffikon ZH
Directeur:	Charles Buser
Rédaction et photos:	Curt Mayer
Adaptation française:	Françoise Gilg
Réalisation graphique:	Sihldruck AG, Zurich
Paraît chaque trimestre. Reproduction autorisée avec indication de la source. Justificatifs désirés.	